



PPDC METZ NORD



Info

NANCY – METZ

Bulletin de la section académique du
Syndicat National de l'Éducation Physique

SNEP-FSU

182, avenue du Général Leclerc 54000 Nancy
Téléphone : 06.03.19.45.69
s3-nancy@snepfusu.net

TRIMESTRIEL n° 115/2024
JANVIER-FEVRIER-MARS

Imprimé par nos soins.

Directeur de la publication : Roberto Ernesti
57050 Metz Nord. Prix unitaire 1 Euro
N° ISSN 1269-4282, n° CPPAP 1128 S 06762

CHAMBOULE-TOUT A L'EDUCATION NATIONALE...

Depuis la rentrée de septembre 2023, 3 ministres de l'Éducation Nationale se sont succédé avec des annonces interrogatives (choc des savoirs), polémiques (public -privé) (groupes de niveau), choix des établissements ...

L'École de la république est maltraitée et méprisée. Qu'en est-il de la proclamation « d'emmener la cause de l'école avec lui » (Gabriel Attal) ? Les «groupes de niveaux» rejetés par l'ensemble de la communauté éducative n'ont fait qu'augmenter la colère. La grève du premier février qui a rassemblé 47% de grévistes montre bien les différents problèmes que rencontrent les acteurs éducatifs .

Les annonces d'une baisse de 692 millions pour l'Éducation et la mise en place du livret « Jeux olympiques » avec l'édition d'une pièce de 2€ (qui servira à acheter une baguette de pain pour les plus démunis) dont le coût est de 16 millions d'euros, ne feront encore une fois que renforcer les inégalités entre les élèves.

Depuis la rentrée des vacances de février, de nombreuses actions dans les établissements dénonçant une rentrée 2024-2025 chaotique par un manque évident de moyens font reculer le gouvernement concernant les « groupes de niveau, besoin, compétence ».

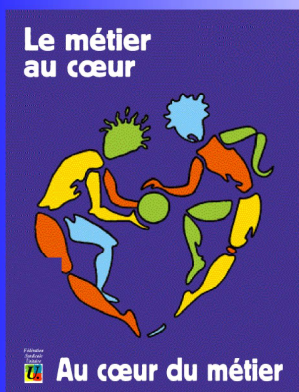
La campagne #EPS2024 devrait marquer cet élan de la profession par la grève des professeurs d'EPS du 15 mars sur les revendications du SNEP-FSU à savoir, les 4 heures d'EPS de la maternelle à la terminale, une épreuve EPS au DNB, un plan de restructuration des installations sportives, une augmentation des postes au concours (1500), une formation initiale plus proche des besoins.

Nous ne pouvons être résignés face aux annonces gouvernementales qui renforcent les inégalités sociales.

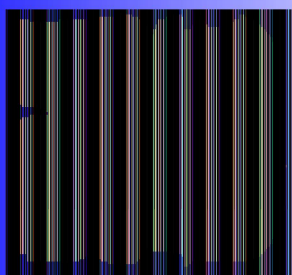
Le SNEP-FSU Nancy-Metz vous invite à le rejoindre parce qu'il est plus difficile d'agir seul que tous ensemble. Adhérer au SNEP-FSU, c'est donner de la force aux valeurs qu'il défend, du poids aux revendications qu'il porte.

Le Secrétariat Académique
du SNEP-FSU Nancy-Metz

UNSS - Pôle emploi	2
Double erreur - Equipements	3
Stages du SNEP - #EPS2024	4
Services du Rectorat - TZR	5
Rentrée 24 - Concours - Retraités	6
Mutations Intra - CAPA agrégés	7
Le SNEP déménage - Audience	8



Ce bulletin est envoyé à tous les collègues de l'académie grâce aux cotisations des syndiqués





Rencontre le jeudi 11 janvier des directeurs départementaux de l'UNSS 57 :

Nous avons échangé sur leur prise de fonction et sur la mise en œuvre de leur rôle respectif, sur la politique, leurs sensibilités et les nouveautés, sur les différentes relations (DASEN, IPR EPS, Collègues, Partenaires) et sur les différentes difficultés (Transport, Disponibilité des installations, Budget, 2h de sport, Pass Lycée, Mise en œuvre des élections des élus des AS) par rapport au Sport Scolaire ; ces débats ont été très constructifs et positifs, rassurants dans un climat serein et convivial.

Infos élections UNSS Conseil Départemental (CD) & Conseil Régional (CR), et représentations dans ces instances :

Les listes des AS « **Le Sport Scolaire, un droit pour toutes et pour tous** », soutenues par le SNEP, pour les élections dans les CD UNSS de notre académie ont remporté tous les sièges de titulaires dans tous les CD ; aucun autre syndicat n'a soutenu une autre liste et ne s'est soucié du Sport Scolaire, par des propositions.

Lors de tous les CD UNSS qui ont eu lieu en février et mars, c'est donc la liste composée des élu(e)s des AS des différents CD UNSS, soutenue par le SNEP, qui a remporté tous les sièges de titulaire pour le CR.

Dans les CD UNSS, les enseignants d'EPS sont représentés d'une part par les élus des AS (ex. liste soutenue par le SNEP) pour lesquels vous avez voté et d'autre part, en principe par les deux représentants des personnels désignés par les deux syndicats les plus représentatifs en EPS. Il est curieux de constater que lors de ces derniers CD UNSS, il n'y avait que le représentant du SNEP...

Dans chaque CD UNSS et CR UNSS, les représentant(e)s du SNEP sont ainsi les seul(e)s à rédiger une déclaration liminaire, à être présent(e)s pour effectuer cette déclaration face à une audience importante d'acteurs-cibles responsables du mouvement sportif scolaire : Recteur ou DASEN – Présidents respectifs du CR et des CD UNSS ; Directeur-rice UNSS ; IPR EPS ; Chefs d'établissements - Présidents d'AS ; Collègues EPS des AS élu(e)s ; Représentant(e)s des élèves licencié(e)s, et des parents d'élèves ; des Conseillers régionaux-départementaux, et de Jeunesse et Sport ; et d'autres partenaires, etc.

Vous pouvez retrouver nos déclarations sur notre site académique.

Enfin, les représentant(e)s du SNEP interviennent en participant aux débats lors de ces instances pour défendre et faire évoluer le Sport Scolaire.

OFFRES D'EMPLOI : L'EDUCATION NATIONALE RECRUTE...

Génération 2024 : Devenez professeur d'EPPS : Education Physique et Pas Sportive

Profil du poste :

10 heures d'EPPS par semaine

- Programme cycles 3 et 4 : relaxation, fitness, yoga, marche nordique et bridge ;
- Option : parapente ou équitation pour les CSP favorisées et pétanque pour les futurs vacanciers en camping ;

Animateur d'AS fantôme

Sans financement, sans compétition, sans élève ;

Savoir nager

- Cycle 3 uniquement car pas de financements pour les lignes d'eau et les transports ;
- Co-animation sur toutes les séances ;
- Financé par Le Pacte ; Briques en fonction du nombre de classes: 1250 euros par brique ;

Animation devoirs faits (5 heures par semaines)

- Financé par Le Pacte : jusqu'à 10 briques ;
 - Compétence demandée : niveau DNB ;
- Remplacement absences de courtes durées
- Financé par Le Pacte
 - Possibilité de solliciter la brigade numérique de remplacement ;
 - Pas de préparation de cours mais juste de la surveillance ;

Projets innovants financés par Le Pacte (jusqu'à 4 briques). Thèmes transversaux :

- « Donne-moi tes besoins, je te dirai comment t'en passer » ;
- « Apprendre à nager sans piscine » ;
- « Comment faire EPPS en chaussures de ville » ;
- « Comment obtenir un CM de dispense d'EPPS sans pathologie » ;

Dispositif « 2 heures de sport »

- Thèmes : « Cheerleader » ; « Reporter animalier » ; « Développement durable »
- Jusqu'à 6 heures par semaines
- Rémunération : 100 euros la séance de 2 heures

Formation continue pendant les vacances scolaires en tant qu'animateur (480 euros/jour) ou en tant que participant (120 euros par jour)

Thèmes proposés :

- « Comment faire de l'EPPS sans installations » ;
- « Enseigner l'Escalade en distanciel en toute sécurité »

La directrice de Paul Emploie

pcc Christelle Schulte



La première erreur de Mme Oudéa-Castéra fut de tirer sur ceux et celles qu'elle représentait, et ce, dès sa prise de fonction. Au-delà de la faute de goût, c'est une faute professionnelle.

Car contrairement à ce qu'explique notre président, il ne s'agit sûrement pas d'une maladresse : n'oublions pas que nous avons affaire à des professionnels de la politique et de la communication.

Oui, il faut se poser les bonnes questions : quel ministre de la Santé expliquerait qu'il ne se rend pas aux urgences de l'hôpital et préfère une clinique privée ? Nous ne croyons pas à la thèse des propos maladroits, mais bien à une manœuvre politique s'appuyant sur la question du taux d'absence des professeurs pour tenter de s'adjuger la sympathie de la population.

La deuxième erreur résidait dans sa posture : au lieu d'adopter une posture de capitaine, elle se fait berner par la posture du parent mécontent. Un parent qui oublie que notre école est fondée sur l'expérience et la qualité de ses enseignants, un parent qui oublie qu'il n'est pas objectif envers son enfant, un parent qui n'attend du corps enseignant qu'une validation de son enfant.

Et nous, professeurs, des parents mécontents nous en avons eu des dizaines. Alors voir sa ministre de tutelle – nous n'oublions pas qu'il s'agissait bien d'une tutelle en cette année olympique – avoir eu ce rôle **au détriment d'un soutien élémentaire** a révolté la profession.

Après des années Blanquer marquées par le sentiment de mépris, l'éphémère dernier ministre de l'Éducation, M. Attal, était censé protéger les personnels. Après la disqualification de Mme Oudéa-Castéra, que fera Mme BELLOUBET ?

Laetitia Sobac

EQUIPEMENTS SPORTIFS A METZ : PRIORITE A QUI ?...

Que ce soit le SNEP intervenant dans les différentes instances et audiences ou bien les collègues EPS dans leur établissement, parfois avec l'appui du SNEP, la musique jouée a toujours le même refrain... Cependant, certains couplets ont une saveur bien particulière. Jugez plutôt :

En audience à la ville de Metz suite à l'enquête équipements du SNEP, l'élu adjoint au sport a déclaré aux militants présents qu'il n'y a plus d'argent pour la construction de nouvelles installations sportives. La maintenance sera assurée et il faudra attendre la prochaine mandature pour de nouveaux équipements. Sauf que nous apprenons peu après qu'un pôle dédié à la gymnastique sera construit à la demande du club sur le site de Belletanche pour un coût de 7 millions d'euros...

Ce même adjoint est récemment interpellé par un collègue directement sur les réseaux sociaux, photos à l'appui. En cause la vétusté du gymnase de son établissement : fissures dangereuses, températures très basses en hiver, etc... Malgré les différentes demandes répétées depuis plus de dix ans, rien n'a bougé...jusqu'à ce post. Le collègue a été contacté directement et les travaux vont être engagés pour plusieurs centaines de milliers d'euros. A noter que l'administration de l'établissement a vu d'un mauvais œil la démarche utilisée et dans le même temps, s'est attribuée sans vergogne le mérite des fonds débloqués pour les réparations...

Cette année, malgré la pénurie d'équipements sportifs messins, un adjoint au sport en lien avec un collègue messin s'est engagé dans le dispositif « cité olympique ». Deux classes de cinquième vont ainsi jouer le rôle de l'arbre qui cache la forêt en cette année olympique en tentant de faire croire à la population que « le sport à l'école, ça marche ! ». Sauf que nous apprenons (quasiment en même temps que le conseiller EPS auprès du DASEN) que cette « cité olympique » s'est attribuée des créneaux au détriment de tous les établissements scolaires du second degré...

Enfin, notre enquête a révélé qu'un établissement messin n'a aucun équipement dédié. Les collègues ont interpellé la région Grand Est et ont demandé la construction d'un gymnase. La réponse ne s'est pas faite attendre : morceaux choisis : « , la Région Grand Est étant bien entendu sensible à la question de l'éducation physique et sportive des lycéens » ; « Nous sommes cependant au regret de vous confirmer qu'il ne peut être envisagé de construire un gymnase dédié » ; « L'ensemble des partenaires s'est en effet accordé pour considérer que la priorité est à la pédagogie. ». Je passe sur les raisons évoquées de rationalisation des deniers publics (alors que 50 millions sont investis dans ce lycée...), de recherche de mutualisation des installations existantes (alors qu'il y a pénurie d'installations sur Metz). Mais les collègues de ce lycée, et par extension tous les enseignants d'EPS, nous ne sommes pas considérés comme des enseignants pédagogues...

Il est grand temps de remettre ces chers élus sur les bancs (du vestiaire du gymnase) de l'école afin de faire entendre et apprendre un autre refrain dans l'intérêt des élèves. Le SNEP s'y emploiera.

Roberto Ernesti



Le stage de **basket** du mardi 20 Février 2024, organisé par le SNEP et animé par **Andjelko Svrđlin, secrétaire national du groupe éducation**, a permis aux 43 collègues présents de prendre connaissance par une étude d'une APSA (du point de vue culturel, pédagogique) de l'importance de concevoir des programmes alternatifs proposés par le SNEP -FSU .

Andjelko propose des cadres (non exhaustifs) en basket, à savoir « le non contact », qui détermine le rapport de force entre le PB et la défense, la vitesse d'exécution en attaque et en défense afin de construire une stratégie de jeu.

Ce stage a permis aussi une réflexion sur le rôle de l'approche de l'activité (ou des activités) sur les dimensions didactiques et des choix importants qui permettent de rendre une EPS ambitieuse dans la « construction motrice » de tous les élèves.

De plus, les collègues présents ont revendiqué dans le cadre de la campagne **#EPS2024** la nécessité de faire plus et mieux d'EPS dans le parcours scolaire de tous les élèves, notamment sur les « **4 heures de la maternelle à la terminale** ».

Le prochain stage « APSA » du SNEP, gratuit et ouvert à toutes et à tous, aura pour thème la gestion de la diversité en Course d'Orientation se tiendra le lundi 15 Avril à Metz au lycée de la communication.

Martial Nagel



#EPS2024 : Journée d'action nationale des professeur·es d'EPS Le 15 mars 2024, nous y étions...



Une vingtaine de collègues de l'académie se sont déplacés à Paris pour participer à l'arrivée des flammes de l'EPS dans la capitale.

Cette belle journée militante a rassemblé près d'un millier de profs EPS venus de toute la France pour faire entendre les revendications que porte le SNEP-FSU dans le contexte des JOP de Paris 2024.

« Pour un véritable héritage des JOP 2024 tout commence à l'école. »

Le SNEP-FSU est venu porter un projet ambitieux pour l'EPS, le sport et le sport scolaire sous le nom **#EPS2024**.

En cette année olympique et paralympique et alors que l'activité physique et sportive a été décrétée Grande Cause Nationale 2024 par le Président Macron, le SNEP-FSU a

souhaité porter un certain nombre de revendications, propositions :

1. Augmenter les horaires : **4 heures d'EPS hebdomadaires de la 6° à la terminale.**
2. Etablir un plan de **recrutement de 1500 profs d'EPS par an** dès cette année.
3. **Construire ou rénover 200 piscines et gymnases écoresponsables** par an.
4. Proposer **une épreuve d'EPS au DNB et doubler le coefficient de l'épreuve d'EPS au bac.**
5. Mettre en place « plus d'EPS » dans chaque établissement en créant **des sections sportives, des options EPS et des enseignements de spécialité en nombre.**
6. Mettre en place une **unité d'enseignement obligatoire en licence** pour l'ensemble des universités.

Philippe Collot



Voici les principaux contacts au rectorat, pour vos questions, ou envoi de documents, etc... N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un doute, ou pour une aide à la mise en forme de votre courrier ou mail, que ce soit au recteur, au DRH, à la chef de bureau DPE 3.

Nouvelle adresse du Rectorat Central - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz
9, rue des Brice - Rond-point Marguerite de Lorraine
CS 30 013 54035 NANCY CEDEX - **03.83.86.20.20**

M. le Recteur : M. Richard LAGANIER -
ce.recteur@region-academique-grand-est.fr

Mme la Secrétaire Générale : Marie-Laure Jeannin
- marie-laure.jeannin@ac-nancy-metz.fr
ou ce.sg@ac-nancy-metz.fr

Secrétaire Général Adjoint – Directeur des Ressources Humaines : Poste encore non pourvu à ce jour suite au départ de M. SEYER.

Les contractuels et vacataires EPS sont gérés par :

Chef de bureau

Astrid Richoux tél : 03.83.86.21.73 - mobile : 06.27.84.13.33 - porte bureau 224

Astrid.Richoux@ac-nancy-metz.fr

Gestion financière

Julie Chenal tél : 03.83.86.26.30 porte 220

Julie.Chenal@ac-nancy-metz.fr

Gestion administrative

Ouardia Coulibaly tél : 03.83.86.26.45 porte 217

Ouardia.Coulibaly1@ac-nancy-metz.fr

Les enseignants d'EPS titulaires (en poste fixe ou TZR) dépendent du service administratif « DPE 3 EPS » : c'est la Division des Personnels Enseignants n°3, en charge (notamment) de la gestion des professeurs et agrégés d'EPS. (ce service gère aussi les dossiers des enseignants PLP, PEGC, CE, et personnels d'éducation).

Chef de bureau :

Catherine NASSOY tél : 03.83.86.26.04 - bureau 103 - catherine.nassoy@ac-nancy-metz.fr

Gestionnaires administratifs et financiers :

- **professeurs EPS du 57** : Marie-Noelle GALOPIN- tél : 03.83.86.26.58 - mobile : 06.19.75.47.57 - bureau 105 marie-noelle.galopin@ac-nancy-metz.fr
- **agrégés 57 et 88 - Professeurs EPS 88 - CE.EPS 57 et 88 - PEGC** : Isabelle GURY bureau 105 tél : 03.83.86.22.54 - mobile : 06.14.42.96.33 - isabelle.gury@ac-nancy-metz.fr
- **Agrégés, Professeurs et CE du 54 et 55** : Véronique MILLOT bureau 105 - tél : 03.83.86.22.80 - mobile : 06.10.86.39.43 - veronique.toussaint@ac-nancy-metz.fr

EVOLUTION DES TZR à NANCY-METZ

732 au total toutes disciplines confondues pour la rentrée 2023 soit une baisse de 13% (12% pour l'enseignement général et 15% pour l'enseignement professionnel).

En EPS : depuis 2019 : 83 TZR, puis 80, 64, 43, et 31 pour 2023-2024... !!

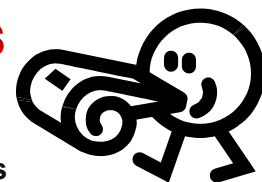
Occupation des TZR : à la rentrée, 10 TZR étaient déjà positionnés en AFA (affectation à l'année) ne laissant plus que 21 possibilités de suppléances pour toute l'EPS dans l'académie.

Postes à complément de service :

216 collègues d'EPS ont un complément de service (ils effectuent une partie de leur service dans un autre établissement que celui de leur affectation). **166** au sein du même établissement (cité scolaire), **50** dans 2 établissements différents, dont **33** sur 2 communes différentes.

Non titulaires : entre 2019 et 2023, le nombre de non-titulaires (contractuels en CDD ou en CDI, et Maitres Auxiliaires) toutes disciplines confondues **est passé de 1137 à 1545**. Plus de 80 sont employés à ce jour en EPS.

Le SNEP revendique des recrutements plus nombreux et un plan de titularisation des personnels précaires afin de stabiliser les équipes pédagogiques. Cela favorise l'investissement dans l'établissement, la dynamisation de l'Association Sportive et les projets.



L'académie de **Nancy-Metz** devrait subir **174 suppressions de postes d'enseignants** à la rentrée de **2024**. Plus précisément, **120 postes** seront retirés dans le **premier degré** et **54 postes** dans le **second degré** à l'échelle académique. Le département de **la Meurthe-et-Moselle sera le plus touché** par ces réductions de postes d'enseignants.

La FSU refuse d'entériner ces suppressions, qui s'ajoutent aux **699** emplois d'enseignant.es supprimés dans les collèges et lycées depuis 2017.

Ce chiffre est en augmentation par rapport à l'an passé : déjà 150 postes ETP (Equivalent Temps Plein) ont été retirés à notre académie pour la rentrée 2023.

Ces suppressions sont particulièrement inacceptables alors que le ministre de l'Éducation Nationale lui-même s'inquiète du « **niveau des élèves, dont les comparaisons internationales révèlent les lacunes préoccupantes** » dans une tribune publiée en 2023. La France est le pays de l'Union européenne dont les **effectifs par classe** sont les plus lourds et les **difficultés de remplacement** sont partout très fortes... Et ce malgré l'instauration du PACTE ! Qui n'est en aucun cas la solution. Ce plan de suppression massive impacte la qualité de l'enseignement et conduit à un recrutement massif de contractuels, plus corvéables (parfois employés sur 3 ou 4 établissements) et moins bien rémunérés.

Le nombre de postes aux concours est largement insuffisant pour faire face aux besoins : **684** postes ouverts ou CAPEPS externe. C'est en légère augmentation, mais loin des besoins réels en EPS : ce sont au moins **1500 postes d'enseignants pendant 5 ans** qu'il faut pour couvrir les besoins de notre discipline !

Laetitia Sobac

LES CONCOURS

CAPEPS INTERNE

Résultats d'admissibilité : 13 mars 2024 - Epreuves d'admission : 6 au 12 avril - Résultats d'admission : 16 mai

CAPEPS EXTERNE

Epreuves d'admissibilité : 11 et 12 mars 2024 - Résultats d'admissibilité : 24 avril 2024 - Epreuves d'admission : 26 mai au 20 juin - Résultats d'admission : 21 juin

PROMOTION DE GRADE : ACCES A LA HORS CLASSE 2024

La campagne de promotion pour l'accès au grade de la Hors Classe se déroule en avril 2024. Les avis posés par le Recteur seront affichés et visibles par les personnels concernés. Les promotions seront consultables début juillet 2024. Une question à ce sujet ? : contactez nous à corpo-nancy@snepfusu.net

Laetitia Sobac



Les retraités étaient dans l'action mardi 26 mars à l'appel du groupe des 9 (CGT, FO, CGC, CFTC, FSU, Solidaires, FGR, LSR, Ensemble). Cela s'est traduit par des délégations en préfecture (en Moselle également à l'ARS) et des rassemblements publics à Nancy, Metz et Epinal.

Les retraités demandent le rattrapage du pouvoir d'achat des pensions. Certes celles-ci ont été augmentée de 5,3 % en janvier, mais l'évolution des prix entre janvier 2017 et août 2023 a été de 17,5 % pour une évolution des pensions de 7,9 %. Le compte n'y est donc toujours pas.

L'accès aux soins et leur coût dans un système sanitaire dégradé (médecine de ville, hospitalière, prise en charge de l'invalidité et EHPAD) est l'autre sujet de revendication. Outre des mesures concrètes d'amélioration à court terme, ils se prononcent pour une prise en charge à 100 % Sécurité Sociale.

Roland ROUZEAU



Les **résultats de la phase inter académique** du mouvement ont été publiés le 6 mars 2024. 35 collègues entrent dans notre académie pour la rentrée prochaine. Les élus et militants SNEP-FSU, experts en mutation, sont mobilisés pour accompagner, informer et aider chaque demandeur dans ses choix et stratégies.

Pour saisir tes vœux, le serveur SIAM est ouvert du 21 mars au 4 avril. Nous avons assuré 10 dates de permanences téléphoniques et 5 réunions spéciales mutations intra (en présentiel ou en visio).

Calendrier du mouvement

Formulaire de confirmation :

Du 5 au 10 avril 2024, téléchargez votre confirmation individuelle de demande de mutation pour la phase intra académique sur le portail Colibris. Le formulaire, signé par le demandeur, accompagné des éventuelles pièces justificatives, est remis au chef d'établissement qui vérifie la présence des pièces justificatives et complète, s'il y a lieu, la rubrique Education Prioritaire.

Seul le formulaire de confirmation dûment signé vaut engagement de participation au mouvement de mutation.

Le dossier complet de confirmation de mutation devra être envoyé par le demandeur et/ou le chef d'établissement au rectorat. (garder une copie de l'ensemble).

Pièces justificatives :

Toutes les situations ouvrant droit à bonifications doivent être justifiées par des pièces jointes au formulaire de confirmation.

Suivi de ta demande

Le barème et les vœux vérifiés et retenus seront affichés sur I-Prof **du 7 au 22 mai 2024**.

Publication des résultats : le 14 juin 2024.

Les fiches syndicales de suivi et de mandatement Mouvement

Mandate le SNEP pour te suivre et te représenter auprès du rectorat en cas de litiges (barème non conforme, pièces justificatives non prises en compte, erreur de mutation...). La fiche de mandatement est téléchargeable sur notre site web académique et a été envoyé par mail sur les BAL académiques des enseignants d'EPS.

SUIVI DE CARRIERE

Tu es concerné par une **mutation intra**, une **promotion** (Hors Classe, Classe exceptionnelle), un **avancement** d'échelon accéléré, ou un **recours** ? Au cours de l'année, des fiches syndicales de renseignement sont mises à jour puis à ta disposition. Nous vérifierons tout, dans ton intérêt, et t'accompagnerons en cas de besoin.

Toutes les fiches se trouvent sur le site national du SNEP :

<http://www.snepfsu.net/macarriere/mutation>

Télécharge, renseigne et renvoie-nous ta fiche au SNEP : corpo-nancy@snepfsu.net

Tous les collègues qui nous retourneront une fiche auront une réponse et des conseils personnalisés.

Laetitia Sobac

CAPA RECOURS AGREGES

Le 13 mars 2024 s'est tenue la CAPA pour les recours avis des agrégés. Neuf collègues, toutes disciplines confondues, avaient formulé un recours.

Pour 5 d'entre eux (dont 1 en EPS), malgré 9 avis « Excellent » et 2 avis « Très Satisfaisant » obtenus suite à leur RV de carrière, l'avis final posé n'était que « TS ».

Après discussion, l'administration a accepté de proposer un avis « Excellent » pour ces 5 collègues. C'est cependant au ministère que reviendra la décision finale.

Pour les 4 autres collègues, l'avis obtenu initialement a été maintenu par l'administration.

Laurence Baudesson



Après plus d'un demi-siècle d'occupation d'un bureau au sein de l'Union Locale CGT de la rue Drouin à Nancy (depuis 1978), nous avons pris la décision de déménager profitant d'une opportunité offerte par le SNUIPP. Nous rejoignons donc nos camarades au **182 avenue du Général Leclerc à Nancy** où nous avons désormais notre bureau. C'est donc à cette nouvelle adresse, à deux pas du nouveau rectorat, que vous pourrez désormais nous rencontrer sur rendez-vous et nous envoyer vos courriers **à compter du premier mai 2024.**



Nous n'avons plus de ligne téléphonique fixe ! Dans l'attente de nous organiser à ce niveau, vous pouvez nous joindre sur la ligne corpo (**06.52.93.51.49**) pour toute interrogation de carrière, mutation, etc. Pour tout autre question merci de nous envoyer un mail à l'adresse s3-nancy@snepsu.net

Le bureau académique du SNEP

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR REJOINDRE LE SNEP...!

Vous n'avez pas pu participer à la manifestation du 15 mars à Paris pour porter haut et fort les revendications que le SNEP-FSU affiche en cette année olympique et paralympique à travers le #EPS2024, vous pouvez encore nous soutenir en rejoignant notre belle équipe académique et nationale. Ainsi vous nous aiderez à améliorer votre quotidien et celui des élèves. Aidez-nous à porter nos revendications, à mener nos combats, en nous rejoignant dès maintenant.

Pour cela, je vous rappelle que :

- 66% de votre cotisation est déductible des impôts ou 100% est à inclure dans vos frais réels de l'année d'adhésion.
- Vous pouvez régler votre adhésion en plusieurs fois, jusqu'à 8 fois (4 fois à ce moment de l'année) par chèque ou prélèvement automatique (dernier prélèvement en juin !).
- Vous pouvez adhérer en ligne en scannant ce QRCODE :



Si le coût peut paraître important, il faut savoir que pour un agrégé, classe exceptionnelle au septième échelon (cotisation la plus chère à 382€ par an), ce coût ne revient qu'à 0,70€ par jour de travail (36 semaines à 5 jours), déductions fiscales comprises.

Philippe Collot

AUDIENCE SNEP -IPR EPS

Le SNEP à sa demande a rencontré l'équipe des IPR EPS le jeudi 22 février 2024.

Un premier temps de la réunion s'est faite en présence des responsables régionaux UNSS : M. LOIODICE Geoffrey et CODATO Laurent.

Les points abordés :

- La position des IPR EPS sur les 3h d'UNSS.
- Les 2 heures de sport
- L'avenir de l'UNSS
- La carte jeun-est
- Les élections UNSS
- La formation continue sur le temps extrascolaire
- Les critères pour attribuer les avis à l'accès à la classe exceptionnelle
- Les nombreux cas d'agression et surtout de mise en cause des enseignants et en particulier les professeurs d'EPS.

L'ensemble de ce compte-rendu est disponible pour les collègues syndiqués sur le site académique du SNEP Nancy-Metz.

Laurent Simonin